

RAPPORT ARTICLE 29

-
*Informations issues des dispositions de l'article
29 de la loi relative à l'énergie et au climat du 8
novembre 2019*

-
GEMWAY ASSETS

Juin 2023

Table des matières

A. Démarche générale de GEMWAY ASSETS

- a) Présentation résumée de la démarche générale de GEMWAY ASSETS
- b) Information des souscriptions
- c) Liste des produits financiers « article 8 » et « article 9 »
- d) Prise en compte des critères ESG
- e) Adhésion de GEMWAY ASSETS

B. Moyens internes déployés par GEMWAY ASSETS

- a) Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG
- b) Actions menées pour renforcer nos capacités internes

C. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de GEMWAY ASSETS

- a) Connaissances, compétences et expérience ESG des instances dirigeantes
- b) Inclusion dans la politique de rémunération
- c) Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration

D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou des sociétés de gestion ainsi que sa mise en œuvre

- a) Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement
- b) Présentation de la politique de vote et bilan
- c) Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre

d) Décisions prises en matière de stratégie d'investissement

E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles

- a) Dans les activités conformes à la taxonomie de l'UE
- b) Dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles

F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

- a) Objectif quantitatif à l'horizon 2030
- b) Méthodologie interne utilisée pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec l'Accord de Paris
- c) Quantification des résultats
- d) Pour les entités gérant des fonds indiciels
- e) Rôle et usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement
- f) Changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris
- g) Eventuelles actions de suivi
- h) Fréquence de l'évaluation

G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

- a) Mesure du respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique
- b) Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité
- c) Mention de l'appui sur un indicateur d'empreinte biodiversité

H. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

- a) Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG
- b) Description des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de la gouvernance pris en compte et analysés
- c) Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques
- d) Plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité aux principaux risques ESG pris en compte
- e) Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques ESG

f) Indication de l'évolution des choix méthodologiques et des résultats

I. Plan d'amélioration continue (points d'amélioration & actions correctrices)

A. Démarche générale de GEMWAY ASSETS

a) Présentation résumée de la démarche générale de GEMWAY ASSETS

GEMWAY ASSETS est une société de gestion indépendante créée en 2012 par Bruno Vanier et Michel Audeban. L'objectif principal de gestion est d'investir sur des valeurs de qualité à croissance pérenne dans les pays émergents. Il s'agit donc principalement de valeurs liées à la technologie et à la consommation. L'intuition sous-jacente est de bénéficier du développement de la consommation des classes moyennes dans les pays émergents.

GEMWAY ASSETS considère la gestion des risques ESG comme un élément constitutif de l'analyse fondamentale des entreprises et des Etats, complémentaire de l'analyse financière. Ainsi l'équipe de gestion prend en compte la note ESG et les informations sur les controverses fournies par le prestataire et procèdent systématiquement à une analyse environnementale, sociale et de gouvernance.

L'intégration des critères ESG dans le processus d'analyse permet à l'équipe de gestion de GEMWAY ASSETS de déterminer un portrait plus complet d'une société ou d'un pays et de prendre en considération, de façon systématique, tous les risques et toutes les opportunités associées à ces critères.

GEMWAY ASSETS réalise l'intégration des critères ESG par la prise en compte de ces éléments, notamment sur le plan du risque au même titre que les facteurs financiers traditionnels.

Année après année, GEMWAY ASSETS a formalisé sa politique ESG.

Tout d'abord, en 2015, GEMWAY ASSETS a signé les UN-PRI, puis rejoint le CDP (ex - Carbon Disclosure Project). Cette même année GEMWAY ASSETS a signé un partenariat avec Sustainalytics pour la fourniture de données extra-financières.

Puis, en 2017, GEMWAY ASSETS a choisi S&P Global Trucost pour calculer l'empreinte carbone de GemEquity (étendu depuis à l'ensemble des OPCVM gérés - à l'exception de l'OPC obligataire GemBond).

En 2018, GEMWAY ASSETS a mis en place une politique de vote.

En 2020, l'ensemble des fonds actions gérés par GEMWAY ASSETS (GemEquity, GemAsia et GemChina) ont obtenu le Label d'Etat ISR. L'obtention du Label ISR a été renouvelée en février 2023. Enfin, en 2021, l'ensemble de la gamme GEMWAY ASSETS est classifié SFDR 8 (GemEquity, GemAsia, GemChina et GemBond).

Concernant le risque environnemental et notamment le risque climatique, les OPCVM actions sont moins intenses en carbone car ils sont majoritairement investis dans des sociétés profitant du

développement de la consommation de masse et des classes moyennes dans les pays émergents. La mesure a posteriori de l'intensité carbone moyenne des portefeuilles actions, basée sur les données S&P Global, permet de valider le positionnement de l'OPCVM.

Initiatives généralistes	Initiatives environnement/climat	Initiatives sociales	Initiatives gouvernance
<input checked="" type="checkbox"/> PRI - Principles For Responsible Investment	<input checked="" type="checkbox"/> CDP - Carbon Disclosure Project (carbone)		

b) Information des souscriptions

En plus du label ISR, les moyens retenus pour informer les souscripteurs des fonds sur les critères E, S, G sont :

- Le reporting obligatoire
- Le reporting mensuel
- Le rapport ESG annuel
- Le code de transparence
- Les annexes 2 et 4 ainsi que l'article 10 de la réglementation SFDR pour nos fonds article 8
- La politique d'exclusion
- La politique et le rapport d'engagement actionnarial
- Le rapport d'exercice des droits de vote
- L'approche ESG-ISR de GEMWAY ASSETS

Tous ces documents sont disponibles sur notre site web : <https://www.gemway.com/>

c) Liste des produits financiers « article 8 » et « article 9 »

A fin décembre 2022, GEMWAY ASSETS gère près de 1,195 Md€ :

Nom du fonds	Stratégie d'investissement	Catégorisation SFDR	Encours sous gestion
GemEquity	Actions globales émergentes	Article 8	948M€
GemAsia	Actions Asie hors Japon	Article 8	137M€
GemChina	Actions Chine	Article 8	100M€
GemBond	Dettes souveraines émergentes libellées en devise forte	Article 8	9,96 €

d) Prise en compte des critères ESG

100% des encours sous gestion gérés par GEMWAY ASSETS prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

- Pour les OPCs Actions :

La proximité avec les sociétés émergentes a permis à la société de gestion d'élaborer un système de notation interne basé sur 20 indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Nous travaillons avec Sustainalytics, S&P Global (ex Trucost) et CDP comme base d'analyse extra financière. Leurs données complètent l'analyse fondamentale faite en interne.

GEMWAY ASSETS opère sur les marchés émergents où les standards sont différents du monde développé. Tout d'abord le niveau de reporting est plus faible. Il est important d'être en contact avec les entreprises afin d'obtenir les informations. Par ailleurs, de nombreuses sociétés sont nouvellement créées avec une prépondérance des fondateurs aux commandes. L'indépendance du conseil d'administration n'est pas nécessairement un indicateur parlant. Enfin, les pays émergents sont les producteurs du monde et ainsi les normes environnementales sont en deçà des normes occidentales.

La pondération des différents critères est la suivante :

G : 60% du pie chart : Qualité du management ; business annexes des fondateurs ; risque réglementaire ; parité des sexes ; transparence de la communication avec les investisseurs

S : 20% du pie chart : Capital humain ; taux de rotation des employés ; taux de couverture de sécurité sociale

E : 20% du pie chart : Intensité carbone ; taux de recyclage

Parmi les indicateurs financiers : rentabilité des fonds propres ; soutenabilité des cash flows ; qualité du bilan.

- Pour les OPCs Obligataires :

- **Pour les émetteurs souverains**, GEMWAY ASSETS se base sur le score de facteurs ESG (ESG Factor Score) calculé par Sustainalytics qui correspond à l'appréciation de la performance ESG d'un pays ajustée des tendances et événements.

La pondération des différents critères est la suivante :

- G : 50% : Efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, respect du droit, contrôle de la corruption, facilité d'entreprendre, droits politiques, libertés civiles, droit de vote, stabilité politique, degré de paix
- S : 35% : Accès à l'eau et assainissement, sécurité alimentaire, accès à l'électricité, espérance de vie, pourcentage de médecins, pollution de l'air, égalité de genre, durée de la scolarité, accès à internet
- E : 15% : Intensité énergétique, intensité carbone, utilisation des énergies renouvelables, indépendance énergétique, pourcentage de terres sous 5 mètres, productivité de l'eau, stress hydrique, protection de l'habitat, contrôle de la corruption, respect du droit
- **Pour les émetteurs quasi-souverains et privés**, GEMWAY ASSETS se base sur la notation de risque ESG (ESG Risk Rating) calculée par Sustainalytics qui correspond à la mesure du risque ESG sur la valeur d'entreprise.

Il n'y a pas ici de pondération standard des différents critères, l'appréciation ESG étant fondée sur la notion absolue de risque et structurée autour de la matérialité des risques ESG spécifiques

à chaque société. Les risques ESG analysés sont les suivants : accès au service de base, corruption, éthique professionnelle, relation avec les communautés locales, gestion des données privées, émissions (hors carbone) et déchets, émissions carbone à la production et à l'utilisation, impacts E et S des produits et services, intégration ESG (sociétés financières), gestion du capital humain, respect des droits humains (y compris supply-chain), utilisation des terres et protection de la biodiversité (y compris supply-chain), santé et sécurité au travail, gouvernance produits, résilience financière (services financiers), utilisation des ressources (y compris supply-chain).

e) Adhésion de l'entité

En 2015, GEMWAY ASSETS a signé les UN-PRI, puis rejoint le CDP (ex Carbon Disclosure Project). En 2020, l'ensemble des fonds actions gérés par GEMWAY ASSETS (GemEquity, GemAsia et GemChina) ont obtenu le Label d'Etat ISR, renouvelé en février 2023.

B. Moyens internes déployés par GEMWAY ASSETS

a) Ressources internes financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG

Moyens internes

Les 4 analystes-gérants, dont le président de GEMWAY ASSETS, assurent tous leur part d'analyse ESG. La conviction profonde de GEMWAY ASSETS est celle d'une analyse globale qui intègre le financier et l'extra-financier, afin d'éviter tout antagonisme. Les analystes-gérants effectuent des analyses, des contrôles et des vérifications ISR dans le cadre de leurs fonctions.

L'équipe de gestion ESG a été renforcée en 2022 avec le recrutement de 2 analystes Rishabh Chudgar et Marion Raffard. Marion Raffard contribue à l'analyse et la notation ESG des sociétés et prend en charge l'engagement (votes et dialogue actionnarial) et le reporting.

L'analyse ESG de GEMWAY ASSETS s'appuie sur les entretiens propriétaires avec les sociétés (> 300 par an), chacun ayant une partie consacrée à l'ESG, mais aussi sur les données externes de deux agences de notation extra-financière : Sustainalytics et S&P Global (ex. Trucost).



Bruno Vanier
 Analyste,
 Gérant Principal
 Président de
 Gemway Assets

Plus de 30 ans d'expérience dont 7 en Asie

Directeur de la gestion actions (2008-2011) chez Edmond de Rothschild

Gérant actions chez Edmond de Rothschild en charge des marchés émergents (1995-2011)

INSEAD / ESCP Europe Français



Elena Kosheleva
 Analyste, Gérante
 Chez Gemway depuis 2013

15 ans d'expérience en analyse financière (dont 10 sur les marchés émergents)

Analyste actions chez Lazard Frères et Dubly Douilhet (2011-2012)

ESCP Europe Russe / Français



Ariel Ying Wang
 Analyste, Gérante
 Chez Gemway depuis 2017

18 ans d'expérience sur les marchés financiers (dont 7 sur les marchés émergents)

Analyste gérante - actions globales à la Banque Transatlantique, Dubly Douilhet & Pastel (2007-2017)

ESCP Europe Chinoise / Français



Guillaume Riteau
 Analyste,
 Gérant dette EM
 Chez Gemway depuis 2021

20 ans d'expérience sur les marchés financiers (dont 18 sur les obligations)

10 ans d'expérience sur les marchés obligataires émergents

Gérant obligataire chez PRO BTP Finance

SKEMA Business School / CIIA Français



Marion Raffard
 Analyste, ESG
 Chez Gemway depuis 2022

2 ans d'expérience en analyse ESG chez BNP Paribas Asset Management

NEOMA Business School Française



Rishabh Chudgar
 Analyste Financier Senior
 Chez Gemway depuis 2022

14 années d'expérience en analyse financière (dont 10 sur le marché indien)

Analyste financier chez ENAM (Mumbai - 2011-2020)

ESCP Europe / FLAME University Indien

La RCCI, qui a la charge de la fonction Risques, Conformité et Contrôle Interne, est chargée d'animer et de coordonner la démarche ISR de la société. Le directeur général est aussi fortement impliqué dans la démarche d'investissement responsable, en assurant la relation avec les associations d'investisseurs, comme le PRI, l'AFG (un des référents ESG pour le Bureau de la Commission Commercialisation) et les agences de notation ESG.



Michel Audeban
 Directeur Général, en charge du développement

Fondateur et Directeur général de Gemway Assets, Michel est aujourd'hui en charge de son développement. Ingénieur diplômé de l'INSA et de l'IAE d'Aix, Michel a plus de 30 ans d'expérience dans la gestion d'actifs et est reconnu pour ses qualités de développeur. Après un début de carrière dans la salle de marchés d'HSBC puis chez Sinopia AM, Michel a ensuite rejoint Edmond de Rothschild Asset Management comme Directeur Commercial puis Fidelity comme Directeur Exécutif Commercial.



Magali Morel

RCCI - Admin

Magali a rejoint Gemway Assets en février 2016 en tant que Responsable des Opérations, après 13 années à La Financière de L'Echiquier en tant que Responsable de l'équipe Gestion Produits. **Depuis 2023, elle occupe le poste de RCCI et occupe des fonctions administratives.**

Moyens externes

GEMWAY ASSETS s'appuie sur des agences de notation ESG externes : Sustainalytics pour l'analyse ESG, S&P Global (ex Trucost) pour la transition énergétique :

- Sustainalytics : fournisseur de GEMWAY ASSETS depuis 2015 en données et notations environnementales, sociales et de gouvernance ; les notes de Sustainalytics sont actualisées au fil de l'eau (<http://www.sustainalytics.com>). Sustainalytics fournit des notes ESG, mais aussi une analyse des controverses, en détaillant leur degré de gravité, leur perception par les parties prenantes et leur évolution, selon la réactivité managériale de l'entreprise.
- S&P Global (ex Trucost) : prestataire de GEMWAY ASSETS depuis 2017 (empreinte carbone). En 2019, nous avons opté pour un accès direct à leur base de données. Ainsi, nous pouvons suivre en temps réel l'empreinte carbone de toute société cotée et donc de celles que nous avons en portefeuille. Nous communiquons deux fois par an une mesure de l'empreinte carbone de chaque fonds (www.capitaliq.spglobal.com).

- Sustainalytics : 13 000€ par an
- S&P Global : 7 500€ par an
- CDP : 2 760€ par an
- Conseillers externes (données de marchés) : ≠ 20 k€ par an
- Analyse interne et reporting : ≠ 446 k€ par an

Soit au total : ≠ 489 k€ par an.

b) Actions menées pour renforcer nos capacités internes.

En février 2022, l'ensemble des équipes GEMWAY a participé à une formation d'une demi-journée (suivie d'un déjeuner) consacrée à l'ESG.

Par ailleurs, nous avons recruté 2 analystes, Rishabh Chudgar et Marion Raffard, qui se focalise pour sa part sur tout ce qui concerne l'analyse ESG.

C. Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de GEMWAY ASSETS

a) Connaissances, compétences et expérience ESG des instances dirigeantes

En février 2022, l'ensemble des équipes GEMWAY a participé à une formation d'une demi-journée (suivi d'un déjeuner) consacrée à l'ESG. La formation a été assurée par Ethifinance, spécialiste reconnu de l'ESG.

Plusieurs membres de l'équipe, comme le directeur général ou encore la responsable de la conformité et du contrôle interne, sont alertés des évolutions réglementaires en lien avec des problématiques extra-financières par l'Association Française de Gestion.

Par ailleurs, Michel Audeban, directeur général de GEMWAY ASSETS, est un des référents ESG au sein du bureau de la Commission Commercialisation de l'AFG.

b) Inclusion dans la politique de rémunération

La rémunération variable est définie au regard de critères quantitatifs et qualitatifs. Une fiche d'évaluation individuelle annuelle est rédigée dans ce sens.

Les données ESG sont prises en compte de deux manières dans le cadre de la rémunération des gérants :

- Lors de l'entretien annuel, la contribution de chaque gérant à la définition, l'application et l'évolution de la politique ESG est un des éléments importants pris en compte.
- Plus ponctuellement, lors d'enjeux ESG/ ISR spécifiques, comme le renouvellement du label ISR de l'ensemble de la gamme actions en février 2023. Cet aspect peut définir un objectif quantitatif à lui seul.

c) Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration

Les critères ESG ne sont pas à ce stade inclus dans le règlement interne du conseil d'administration. Toutefois, GEMWAY ASSETS s'engage sur plusieurs plans, notamment sur le plan social / actionnariat :

- Dès l'origine, GEMWAY ASSETS a prévu la participation de l'ensemble des salariés présentant une ancienneté de plus de 3 ans, au capital de la société de gestion. L'objectif étant que chacun soit associé au capital et donc aux résultats de l'entreprise (9 salariés sur 13 seront au capital en 2023).
- Diversité / Mixité : La part féminine des employés est très élevée chez GEMWAY ASSETS avec 6 femmes sur 13 (soit 46%).
- GEMWAY ASSETS a développé une politique RSE qu'elle s'emploie à renforcer progressivement.

Lien vers la politique RSE de GEMWAY ASSETS :

https://www.gemway.com/ckeditor_assets/attachments/737/politique_rse_2022.pdf

D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou des sociétés de gestion ainsi que sa mise en œuvre :

a) Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement

Notre engagement est axé autour de deux axes principaux : notre participation aux votes des Assemblées Générales et notre communication avec les entreprises afin d'améliorer la transparence de leur communication et les inciter à prendre davantage conscience des problématiques ESG.

La proximité avec les sociétés fait partie intégrante de notre ADN. Notre équipe de gestion réalise plus de 300 entretiens sociétés par an. Lors de chaque entretien, l'équipe de gestion aborde l'aspect ESG avec 4-5 questions pour les sociétés nouvelles et un questionnaire ESG spécifique pour les titres en portefeuille et ceux qui s'apprêtent à y rentrer (≠ 100 sociétés).

A travers le dialogue actionnarial, nous participons à l'amélioration de l'engagement ESG des entreprises dont nous sommes actionnaires. Dans ce cadre, nous organisons des entretiens sociétés spécifiques à l'ESG.

Exemple de dialogue actionnarial : Longi Green

Longi Green est le leader mondial de la fabrication de panneaux solaires avec une capitalisation boursière de 53 Md\$. Longi s'est engagé à réduire ses émissions de carbone de 60% par rapport à 2020 d'ici 2030, avec une consommation d'électricité 100% renouvelable d'ici 2028.

Lors de nos précédentes discussions, nous avons appris qu'en 2020 les employés de Longi n'avaient eu en moyenne que 2 heures seulement de formation. Nous leur avons fait part de notre étonnement et leur avons conseillé d'améliorer leur programme de formation. Nous avons été ravis d'apprendre qu'en 2021 le nombre d'heures de formation par employé est désormais en moyenne de 39 heures, avec des thèmes très variés, et notamment des sujets environnementaux, sociaux, ainsi que des formations mensuelles sur la sécurité afin de réduire le nombre d'accidents.

Longi est également vigilant vis-à-vis de ses fournisseurs, puisque l'entreprise requiert de ces derniers l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, la sécurité et le bien-être des employés. Longi effectue des audits intégrant des critères environnementaux et sociaux à ses nouveaux fournisseurs. Par ailleurs, l'entreprise a aussi mis en place des formations RSE à destination de ses fournisseurs. En 2021, 289 d'entre eux y avaient participé.

Longi publie de nombreuses données essentielles pour établir notre Score ESG propre à GEMWAY ASSETS, toutefois Longi continue de garder confidentiel le taux de rotation du personnel, une donnée intéressante pour en savoir plus sur l'épanouissement professionnel des employés. Nous leur avons une nouvelle fois fortement conseillé de publier ce chiffre.

Nous sommes heureux de voir que nos discussions avec Longi ont porté leurs fruits et nous sommes impatients de suivre leur évolution.

GEMWAY choisit de s'engager dans trois champs d'application du dialogue actionnarial :

1. La collaboration avec des initiatives collectives d'actionnaires proposées par la plateforme d'engagement collaboratif des Principes d'Investissement Responsable
2. La discussion individuelle avec une entreprise sur une question de communication environnementale et sociale
3. La discussion individuelle avec une entreprise à propos d'une controverse environnementale, sociale ou de gouvernance.

Si ces dialogues individuels ne fonctionnent pas, GEMWAY ASSETS pourrait être amené à désinvestir.

GEMWAY ASSETS étudie avec attention toute résolution défavorable aux intérêts de la société ou ceux des actionnaires minoritaires et se montre particulièrement vigilante sur cinq points particuliers, à savoir :

1. La rémunération des dirigeants
2. Les émissions d'actions sans droit préférentiel de souscription pour les personnes déjà actionnaires.
3. Les augmentations de capital en cas d'OPA et toutes autres mesures anti-OPA.
4. Les émissions de bons de souscription d'actions (BSA) ou tout autre titre donnant accès au capital au profit exclusif d'une catégorie d'actionnaires (par exemple les salariés) entraînant de ce fait une dilution des autres actionnaires.
5. L'approbation des conventions réglementées, si leur contenu est contraire aux règles de bonne gouvernance ou n'est pas facilement accessible.
6. La nomination ou le renouvellement des mandats d'administrateurs, en analysant de façon détaillée le CV des administrateurs proposés.

b) Présentation de la politique de vote et bilan

Afin de clairement montrer notre engagement en matière de Politique de vote, au sein de GEMWAY ASSETS nous nous engageons à exercer notre droit de vote au minimum lors de 50% des AG des sociétés dans lesquelles les fonds sont investis. Etant donné l'analyse rigoureuse appliquée à chaque société dont les fonds de GEMWAY ASSETS deviennent actionnaires, la qualité de la gouvernance de celles-ci est meilleure que dans l'univers d'investissement. La société de gestion investit dans des entreprises qui créent de la valeur pour leurs actionnaires. En conséquence, il existe a priori peu de raisons fondamentales pour être en opposition avec le management sur les résolutions qu'il demande d'approuver lors des assemblées générales des actionnaires. Il peut s'agir ainsi des décisions entraînant une modification des statuts, de l'approbation des comptes et de l'affectation des résultats, de la nomination et la révocation des organes sociaux ou de la désignation des contrôleurs légaux des comptes.

GEMWAY ASSETS étudie avec attention toute résolution défavorable aux intérêts de la société ou à ceux des actionnaires minoritaires et se montre particulièrement vigilante sur quatre points particuliers, à savoir :

1. La féminisation des Conseils d'Administration et de Surveillance : GEMWAY ASSETS s'engage à voter contre la nomination d'au moins un membre du Conseil d'Administration (ou du Conseil de Surveillance) masculin chaque fois que le taux de féminisation du board de la société est inférieur à 10%.
2. Les émissions d'actions sans droit préférentiel de souscription pour des personnes déjà actionnaires.
3. Les augmentations de capital en cas d'OPA et toutes autres mesures anti-OPA.
4. La nomination ou le renouvellement des mandats d'administrateurs, en analysant de façon détaillée le CV des administrateurs proposés.

Toutefois, GEMWAY ASSETS tient à signaler que tous les sujets qui sont ouverts au vote en Europe ne le sont pas forcément dans les assemblées générales d'actionnaires des pays émergents. Plus de 80% des résolutions proposées portent sur les nominations ou le renouvellement d'administrateurs

Gemway Assets - 2022		
<i>Statistiques de Votes - Assemblées Générales</i>		
		%
Assemblées Générales soumises en 2021	155	
Assemblées votées	105	68%
Résolutions votées	1013	
Assemblées votées avec au moins un vote d'opposition	30	29%
Nombre de résolutions votées en abstention	3	0%
Nombre de résolutions votées en opposition	39	4%
<i>Statistiques de Votes (Company based calculation)</i>		
Nombre d'entreprises ayant soumis une assemblée	96	
Nombre d'entreprises pour le squelles au moins une AG a été votée	74	77%
Nombre d'entreprises pour le squelles au moins un vote d'opposition a été soumis	26	27%
<i>Répartition thématiques des votes d'opposition sur les AG 2021</i>		
		%
Nominations (Board)	32	82%
Conventions dites réglementées	0	0%
Rémunérations	1	3%
Opération sur capital	6	15%
Résolutions d'actionnaires	0	0%
Opérations entre parties liées (initiés)	0	0%
Comptes et audit	0	0%
Divers	0	0%
Total	39	100%

En 2022, GEMWAY ASSETS a participé à 105 assemblées générales de 83 sociétés dont elle détenait moins de 1% du capital et/ou des droits de vote.

En 2022, GEMWAY ASSETS s'est abstenue ou s'est opposée lors du vote d'au moins une résolution dans 30 assemblées générales.

Lien vers la politique et rapport d'engagement actionnarial 2022 :

https://www.gemway.com/ckeditor_assets/attachments/438/politique_d_engagement_actionnarial_gemway_2022.pdf

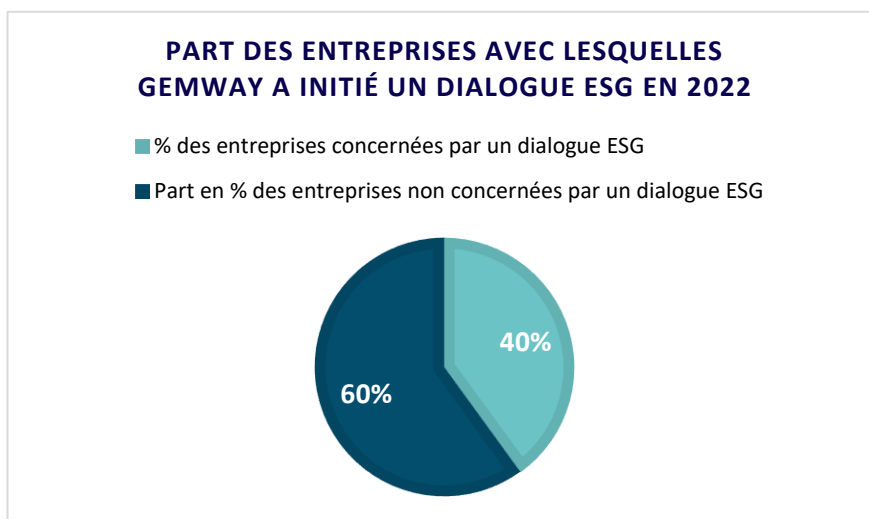
Lien vers le rapport sur l'exercice des droits de vote 2022 :

https://www.gemway.com/ckeditor_assets/attachments/592/gemway_rapport_exercice_droits_vote_2022.pdf

c) Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre

En 2022, l'équipe de gestion de GEMWAY ASSETS a progressé davantage dans l'engagement actionnarial. Ainsi près de 30 entretiens dédiés à l'ESG ont été conduits, le double du niveau de 2021. C'était l'objectif que l'équipe de gestion s'était fixé en début d'année et nous n'avons pas constaté de sociétés refusant de nous parler sur ce sujet.

Part en pourcentage des entreprises concernées par un dialogue ESG spécifique sur l'ensemble des entreprises détenues :



Globalement les entreprises émergentes intègrent davantage les problématiques ESG dans leur processus opérationnel. Ainsi le niveau de transparence calculé par Bloomberg s'améliore : le score du fonds GemEquity par exemple passe de 51 en 2021 à 54 en 2022. De plus, les équipes dirigeantes sont de plus en plus ouvertes pour échanger sur le sujet et répondre aux questions. Certes, la qualité de reporting et l'étendue des KPIs varient fortement d'un pays à un autre et en fonction des entreprises. Pour certaines entreprises, il s'agit du premier rapport ESG publié. Environ 30% de nos échanges ont été réalisés avec une personne dédiée à l'ESG.

Parmi les problématiques soulevées, les entreprises relèvent un cadre de publication pas encore complètement défini. Pour la plupart, les entreprises utilisent pour leur bilan carbone la méthodologie GHG Protocole en divisant les émissions de gaz à effet de serre en trois catégories distinctes, Scope 1, 2 et 3. Toutefois, nous avons échangé avec plusieurs entreprises qui n'utilisent pas du tout la même méthode, c'est le cas de Yonyou, une entreprise de software qui utilise sa propre méthode pour calculer ses émissions opérationnelles. Or, la généralisation de la méthodologie GHG Protocol permet de comparer entre elles des entreprises d'un même secteur et de même taille. Enfin, la méthodologie de calcul de réduction des émissions de CO2 SBTis (Science Based Targets), largement utilisée, a été critiquée à plusieurs reprises comme étant trop compliquée.

L'équipe de gestion utilise un questionnaire propriétaire, légèrement adapté en fonction du secteur concerné et des problématiques propres à l'entreprise. Le respect de la parité des sexes ou les questions relatives à la gouvernance restent au cœur de notre échange.

d) Décisions prises en matière de stratégie d'investissement

GEMWAY ASSETS est une société de gestion de portefeuille dont le cœur de métier est le stock picking.

GEMWAY ASSETS s'engage à respecter pour l'ensemble de ses OPCVM actions (GemEquity, GemAsia et GemChina) la liste d'exclusion suivante :

- Mines anti-personnel et munitions à fragmentation *
- Equipement militaire et solutions de défense
- Production de gaz et pétrole de schiste ou de boues bitumineuses
- Technologie du génome
- Contenu pornographique *
- Production de tabac & cigarettes *
- Investissement direct dans les sociétés minières impliquées dans l'extraction du charbon
- Sociétés impliquées dans une violation des droits de l'homme (pas de controverse Sustainalytics de niveau 5)

Nb : un seuil inférieur à 5% du chiffre d'affaires consolidé est imposé (en direct ou à travers les filiales) sauf pour les secteurs avec « * » pour lesquels le seuil est à 0%

Nous nous engageons à exclure de nos portefeuilles les sociétés impliquées dans l'extraction de charbon et l'exploitation d'hydrocarbures non-conventionnels d'ici 2030.

En 2022, nous avons pris la décision de désinvestir la société Larsen & Toubro, un conglomérat indien présent surtout dans l'ingénierie et la construction civile, solutions informatiques et financières. La raison de cette décision est leur exposition au secteur de la défense à hauteur de 3-4% du chiffre d'affaires et notamment le risque que leurs systèmes de projection puissent accueillir des missiles à fragmentation. Malgré le démenti de la société, les experts des agences de notation ESG tels que MSCI et Sustainalytics notent la société comme producteur d'armes controversées. Pour donner suite à cette révélation nous avons choisi de vendre ce titre qui allait à l'encontre de notre politique d'exclusion.

Le groupe Astra International est un conglomérat indonésien impliqué essentiellement dans la production et la vente d'automobiles, les services financiers et l'exploitation de mines de charbon. Cette dernière activité est réalisée à travers la société United Tractors, dont Astra est actionnaire à hauteur de 59,5%. En 2022, l'activité liée au charbon a contribué à hauteur de 66% au profit du conglomérat, pro forma. De ce fait, et malgré un meilleur environnement macroéconomique indonésien favorable aux activités hors mines du groupe, nous avons fait le choix de ne pas investir dans Astra International, le charbon figurant dans notre liste d'exclusion.

Depuis 2020, nous nous engageons à surperformer nos indices de référence sur deux critères en particulier :

Le **critère environnemental** : l'intensité carbone (indice WACI) avec un taux de couverture de 90% au moins (taux de couverture actuel de 100%).

Un **critère de gouvernance** : le taux de féminisation du conseil d'administration avec un taux de couverture de 70% au minimum (taux de couverture actuel de 100%).

Le suivi de ces indicateurs est disponible dans le Rapport ESG annuel, mais également dans le

Reporting mensuel de chacun des fonds (tous accessibles sur notre site (www.gemway.com)). GEMWAY se réserve la possibilité de développer une action de dialogue actionnarial sur un sujet E, S ou G si l'occasion le permet, c'est-à-dire si un sujet devient assez mûr pour être approfondi avec les entreprises investies.

E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles

a) Dans les activités conformes à la taxonomie de l'UE

Les données ne sont pas encore disponibles pour la taxonomie dans l'univers des marchés émergents. GEMWAY ASSETS vise dès à présent (sur les fonds actions), un objectif a minima de 0% à 3% des portefeuilles alignés sur la taxonomie.

GEMWAY ASSETS s'engage à favoriser l'investissement dans le secteur des énergies propres.

Part des encours concernant les activités éligibles aux critères techniques du règlement (UE) 2020/852 "Taxonomie" au 30 décembre 2022 :

	Ratio réglementaire basé sur les publications des contreparties
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques éligibles à la taxinomie	0,00%
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxinomie	1,50%
Part dans l'actif total des expositions sur des administrations centrales, des banques centrales ou des émetteurs supranationaux	0,78%
Part dans l'actif total des produits dérivés	0,00%
Part dans l'actif total des expositions sur des entreprises qui ne sont pas tenues des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE	97,7%

b) Dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles

GEMWAY ASSETS s'engage à respecter pour l'ensemble de ses OPCVM actions (GemEquity, GemAsia et GemChina) l'exclusion de la production de gaz et pétrole de schiste, de boues bitumineuses ou de charbon si ces activités représentent plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé des entreprises.

Au 30 décembre 2022, GEMWAY ASSETS détenait 4 entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, représentant un poids total de 6,2% dans l'actif total de GEMWAY ASSETS.

Nous nous engageons à une sortie définitive des sociétés impliquées dans les hydrocarbures non-conventionnels et le charbon à horizon 2030, dans la limite des informations fournies par les sociétés.

F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

a) Objectif quantitatif à l'horizon 2030

L'objectif est de maintenir une empreinte carbone (WACI) inférieure de 30% à celle de l'indice à horizon 2030.

Nous disposons de plusieurs indicateurs pour monitorer les émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille. Notamment, le taux de couverture SBTi qui calcule le pourcentage d'entreprises engagées auprès de Science Based Target initiative. Au 30 décembre 2022 :

	Taux de couverture SBTi
Total AUM	23,90%
GemEquity	24,18%
GemAsia	21,72%
GemChina	26,62%

b) Éléments sur la méthodologie interne utilisée

Les données de S&P Global et du CDP sont utilisées pour le calcul de l'empreinte carbone (WACI) et de la trajectoire carbone.

Dans certains cas, lorsque l'information est manquante, des calculs statistiques sont utilisés afin d'obtenir une estimation.

Le WACI, *Weighted Average Carbon Intensity*, mesure les émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le taux de couverture SBTi est une approche externe développée à l'initiative de Science Based Targets (SBTi). Plus de détails sur la méthodologie sont disponibles sur le site internet de l'initiative et le guide dédié aux institutions financières (<https://sciencebasedtargets.org/>).

Pour GemBond, le WACI mesure les émissions de CO2 rapportées au nombre d'habitants du pays. Nos calculs s'appuient sur les données de Our World in Data et Global Carbon Project.

c) Quantification des résultats à l'aide d'au moins un indicateur

Pour nos fonds actions, les indicateurs que nous utilisons pour quantifier l'évolution des sociétés en portefeuille sur les enjeux relatifs aux émissions du gaz à effet de serre au 30 décembre 2022 :

L'intensité carbone, WACI (Tonnes CO2/ M d'euros de CA) :

	WACI 12/2022	WACI 12/2021	WACI 12/2020
GemEquity	263	189	287
GemAsia	281	178	289
GemChina	241	126	223

L'empreinte carbone (Tonnes CO2/ M d'euros investis) :

	Empreinte carbone 12/2022	Empreinte carbone 12/2021	Empreinte carbone 12/2020
GemEquity	79	28	102
GemAsia	95	28	86
GemChina	57	25	52

Part des encours dont les entreprises ont un WACI inférieur à 30% de celui de l'indice de référence du fonds :

	Part des encours avec un WACI inférieur de 30% à celui de l'indice	WACI de l'indice
GemEquity	81,3%	647
GemAsia	79,4%	583
GemChina	72,9%	441

Part des encours dont les entreprises publient leurs émissions de gaz à effet de serre de Scope 1, 2 et 3 :

	Part des encours publiant leurs émissions GES Scope 1 et 2	Part des encours publiant leurs émissions GES Scope 1, 2 et 3
GemEquity	84,7%	49,6%
GemAsia	86,3%	48,7%
GemChina	76,9%	43,6%

L'intensité carbone et l'empreinte carbone des fonds comparées à celles des indices de référence au 30 décembre 2022 :

	Indicateur	GemEquity	Benchmark	GemEquity par rapport au benchmark
E	Intensité carbone - WACI Moyenne pondérée des intensités carbone (tonnes CO2/M d'euros de CA)	263	613	-57,1%
	% sociétés couvertes	100%	99%	
	Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	79	514	-84,6%
	% sociétés couvertes	100%	99%	

	Indicateur	GemAsia	Benchmark	GemAsia par rapport au benchmark
E	Intensité carbone - WACI Moyenne pondérée des intensités carbone (tonnes CO2/M d'euros de CA)	281	582	-51,7%
	% sociétés couvertes	100%	99%	
	Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	95	484	-80,4%
	% sociétés couvertes	100%	51400%	

	Indicateur	GemChina	Benchmark	GemChina par rapport au benchmark
E	Intensité carbone - WACI Moyenne pondérée des intensités carbone (tonnes CO2/M d'euros de CA)	241	451	-46,6%
	% sociétés couvertes	100%	99%	
	Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	57	465	-87,7%
	% sociétés couvertes	100%	99%	

Pour GemBond, nous utilisons également le WACI, qui mesure les émissions de CO2 rapportées au nombre d'habitants du pays.

En 2022, le WACI du portefeuille de GemBond s'élevait à 6,29 tonnes de CO2 par habitant par rapport à 7,57 au niveau de l'indice de référence, soit une amélioration moyenne de 17%.

De plus, plus de 50% du portefeuille de GemBond contribue à l'Objectif de Développement Durable 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

d) Pour les entités gérant des fonds indiciels

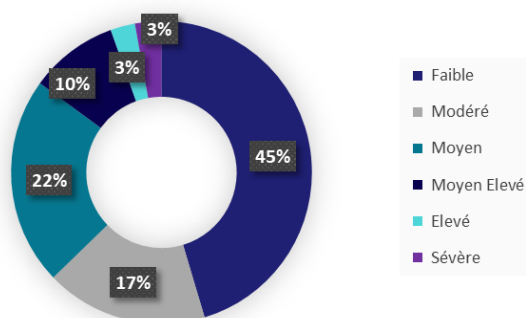
Non applicable.

e) Rôle et usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement

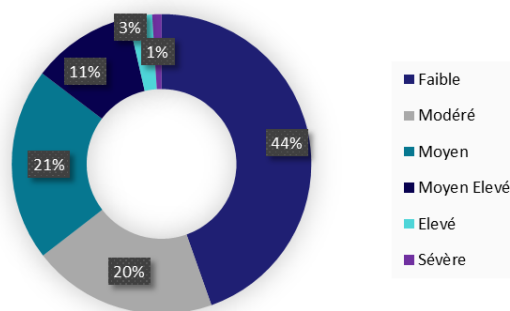
Notre méthodologie d'évaluation se base sur l'utilisation d'un grand nombre d'indicateurs. Pour l'aspect gouvernance, nous surveillons notamment la diversité et l'indépendance des conseils d'administration ainsi que les controverses et le niveau de transparence. Pour l'aspect social, nous prenons en compte des indicateurs comme le nombre d'heures de formation fournies aux employés, la part des femmes dans la base salariale. Pour l'aspect environnemental, nous prenons en compte l'intensité carbone, l'empreinte carbone, les émissions de GES, leur engagement Net Zero ou encore le coût de leur empreinte environnementale. Nous procédons à une analyse complète des risques ESG des sociétés afin de mesurer leur exposition aux risques d'évolution réglementaire notamment.

La répartition des risques ESG des fonds actions au 30 décembre 2022 :

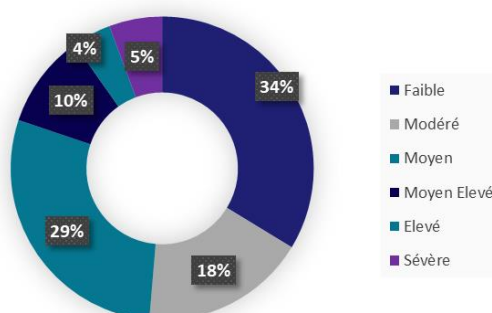
Répartition des risques ESG de GemEquity



Répartition des risques ESG de GemAsia



Répartition des risques ESG de GemChina



Pour GemBond, nous utilisons également de nombreux indicateurs dans notre analyse ESG. Pour l'aspect environnemental, nous tenons compte de l'intensité énergétique, l'intensité carbone, l'utilisation des énergies renouvelables, l'indépendance énergétique, le pourcentage de terres sous 5 mètres, la productivité de l'eau, le stress hydrique ainsi que la protection de l'habitat.

En ce qui concerne l'aspect social, nous regardons l'accès à l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, l'accès à l'électricité, l'espérance de vie, le pourcentage de médecins, la pollution de l'air, l'égalité de genre, la durée de la scolarité ou encore l'accès à internet.

Enfin, pour la gouvernance, nous suivons des données comme le respect du droit, le contrôle de la corruption, la facilité d'entreprendre, les droits politiques, les libertés civiles, le droit de vote, la stabilité politique et le degré de paix.

f) Changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

La thématique d'investissement étant le développement des classes moyennes dans les pays émergents (d'où une sous pondération structurelle des valeurs cycliques), la composition du portefeuille a toujours favorisé les sociétés moins polluantes, et de fait, alignées avec l'Accord de Paris.

Gemway Assets s'engage à exclure pour l'ensemble de ses OPCVM actions (GemEquity, GemAsia et GemChina) les sociétés dont la production de gaz et pétrole de schiste ou de boues bitumineuses et l'extraction du charbon représentent plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

Nous nous engageons à une sortie définitive des sociétés impliquées dans les hydrocarbures non-conventionnels et le charbon à horizon 2030, dans la limite des informations fournies par les sociétés.

Cette politique d'exclusion s'applique à 100% des encours détenus par GEMWAY ASSETS.

g) Eventuelles actions de suivi

Le monitoring des portefeuilles est effectué à travers la plateforme S&P Global et Sustainalytics.

Tout titre à même de rentrer dans le portefeuille est analysé au préalable. Il respecte donc, a priori, nos critères de sélection extra financiers. Toutefois, si l'empreinte carbone d'un titre venait à se dégrader, mettant à risque l'empreinte globale du portefeuille, nous prendrions alors les mesures nécessaires de vente partielle ou totale du titre sous 3 mois.

Nous envisageons d'améliorer notre analyse ESG par l'utilisation de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles plateformes auprès des fournisseurs de données ESG.

h) Fréquence de l'évaluation

Evaluation au fil de l'eau.

Mise à jour annuelle des données.

G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

a) Mesure du respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique

Nous sommes en phase de collecte des données concernant le domaine de la biodiversité.

Signataire du CDP, nous avons pris en compte les modifications du questionnaire du CDP. Dès à présent, notre questionnaire standard ESG sociétés prend en compte les questions sur la biodiversité.

Le CDP est une association à but non lucratif qui prend contact avec des investisseurs, des villes, des pays et des entreprises pour collecter leurs données d'impact environnemental. Le CDP rassemble l'une des plus importantes quantités de données environnementales au monde, c'est un acteur majeur et incontournable pour les fournisseurs de données ESG notamment qui utilisent cette base de données. S'engager auprès du CDP nous permet notamment dans notre dialogue actionnarial, d'encourager les sociétés à répondre aux différents questionnaires environnementaux du CDP.

b) Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité

L'IPBES définit les cinq principales pressions qui affectent la biodiversité :

- Changement d'usage des terres et mers et destruction des habitats
- Surexploitation des ressources
- Changement climatique
- Pollutions
- Espèces exotiques envahissantes

Nous réfléchissons actuellement aux indicateurs adéquats pour analyser l'impact sur la biodiversité des entreprises que nous détenons au regard de ces cinq pressions définies par l'IPBES. Nous ne sommes pas encore en mesure d'analyser notre contribution à la réduction des principales pressions sur la biodiversité.

Cependant nous estimons que le secteur qui impacte le plus la biodiversité est celui de l'énergie, il constitue 6,2% des encours sous gestion de GEMWAY ASSETS au 30 décembre 2022.

c) Mention de l'appui sur un indicateur d'empreinte biodiversité

Pour l'empreinte biodiversité, nous prenons comme indicateur l'empreinte environnementale de S&P Global qui mesure le coût de l'impact environnemental des entreprises. Ce ratio repose sur une approche par les coûts, l'outil estime la part du chiffre d'affaires des entreprises que représentent les coûts annuels directs et indirects liés aux polluants atmosphériques, aux gaz à effet de serre, aux polluants terrestres et aquatiques, à l'utilisation des ressources naturelles, aux déchets, à la consommation d'eau.

	Coûts totaux de l'empreinte environnementale des indices de référence (% chiffre d'affaires)	Coûts totaux de l'empreinte environnementale (% chiffre d'affaires)	Polluants atmosphériques	Gaz à effet de serre	Polluants terrestres et aquatiques	Utilisation des ressources naturelles	Déchets	Consommation d'eau
Total encours sous gestion	-	2,14%	0,29%	0,92%	0,16%	0,05%	0,05%	0,66%
GemEquity	4,88%	2,14%	0,30%	0,95%	0,16%	0,05%	0,05%	0,64%
GemAsia	4,39%	2,14%	0,28%	0,93%	0,17%	0,05%	0,05%	0,66%
GemChina	3,69%	2,33%	0,30%	0,77%	0,20%	0,05%	0,06%	0,96%

Nous nous engageons à maintenir les coûts totaux de notre empreinte environnementale inférieure à 30% des coûts totaux de l'empreinte environnementale des indices de référence à horizon 2030.

Pour l'empreinte biodiversité de GemBond, nous utilisons les données de **Protected Planet** sur la part des espaces maritimes et terrestres protégés de chaque pays. Les espaces maritimes et terrestres sont des espaces délimités qui répondent à des objectifs de protection de la biodiversité, et nous permet de comparer la politique en matière de préservation et de restauration de la biodiversité des pays.

A fin 2022, la part des espaces maritimes et terrestres protégés représentait 14,26% de GemBond contre 13,28% pour l'indice de référence.

Par ailleurs, l'analyse ESG des pays fournie par Sustainalytics comprend un indicateur d'empreinte biodiversité qui est la protection de l'habitat.

H. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

a) Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

Notre approche ESG est avant tout une approche de risque. Des alertes (eg : controverses Sustainalytics) nous amènent à réévaluer l'impact du risque ESG sur le risque opérationnel de la société.

Processus d'intégration des facteurs ESG :



Les risques liés à la prise en compte des critères ESG, notamment la gestion des risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité sont complètement intégrés à notre processus d'investissement, dans la limite des données publiées par les sociétés.

Nous sommes alertés lorsque de nouvelles controverses apparaissent, nous pouvons donc corriger rapidement notre analyse ESG et agir en conséquence.

b) Description des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de la gouvernance pris en compte et analysés pour chacun de ces risques

- **Gouvernance** : conflits d'intérêt (différentes activités, utilisation de titres pour financer des activités annexes...); management non qualifié pour les tâches assignés; risque de procès
- **Social** : absentéisme; turnover trop élevé des salariés; non alignement des intérêts des employés avec ceux de l'entreprise; manque de diversité; discrimination
- **Environnemental** : risque de pollution (impact environnemental et/ou sur la santé des employés); risque écologique (destruction d'espèces); réchauffement climatique :
 - Les **risques physiques** liés à une plus grande fréquence et une plus grande ampleur des phénomènes météorologique extrêmes, concerneront à moyen terme les sociétés émergentes utilisant notamment des ressources naturelles dans leur processus de production.
 - Les **risques de transition** liés aux effets de la mise en place d'une économie décarbonée et de ses diverses conséquences sur le marché, affecteront de nombreuses entreprises basées dans les pays émergents ayant pris des engagements de neutralité carbone ou d'économie décarbonée comme le Brésil qui s'est engagé à devenir neutre en carbone d'ici 2050, tout comme l'Afrique du Sud, la Thaïlande ou

encore la Corée du Sud. Ce risque peut également devenir une opportunité technologique pour les entreprises innovantes, par exemple les entreprises du secteur automobile.

- Les **risques de contentieux ou de responsabilité** liés aux facteurs environnementaux et aux évolutions réglementaires, sont susceptibles de toucher certaines entreprises en portefeuille à moyen terme, c'est le cas du secteur de l'énergie. En effet, de plus en plus de pays et d'instances supranationales légifèrent sur ces secteurs pour en interdire l'exploration et l'exploitation.

c) Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Le cadre de gestion risques est revu chaque année.

d) Plan d'action visant à réduire l'exposition du portefeuille de GEMWAY ASSETS aux principaux risques ESG pris en compte

Afin de réduire l'exposition du portefeuille de GEMWAY ASSETS aux principaux risques ESG pris en compte, nous avons mis en place différents plans d'action. Nous disposons en effet d'une politique d'exclusion pour nous prémunir de certains risques de transition et de responsabilité liés aux facteurs environnementaux. Notre politique d'exclusion garantit pour l'ensemble des compartiments actions de la SICAV (GemEquity, GemAsia et GemChina) qu'aucun investissement ne sera fait dans des entreprises ayant plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé réalisé dans la production de gaz et de pétrole de schiste ou de boues bitumineuses, dans les sociétés minières impliquées dans l'extraction du charbon ou encore dans des sociétés impliquées dans la violation des droits de l'homme.

Lien vers la politique d'exclusion de GEMWAY ASSETS :

https://www.gemway.com/ckeditor_assets/attachments/377/politique_d_exclusion_gemway_assets.pdf

Notre plan d'actions pour réduire notre exposition aux risques physiques, de transition ou de contentieux consiste à effectuer régulièrement des entretiens avec les sociétés en portefeuille et avec les sociétés de notre watchlist en suivant un questionnaire ESG spécifique détaillé qui reprend les enjeux et les risques ESG auxquels sont confrontés les entreprises.

e) Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de la gouvernance

En ce qui concerne les risques de gouvernance, nous considérons qu'ils proviennent principalement des sociétés détenues en majorité par l'état dans des domaines stratégiques, au 30 décembre 2022, nous estimons que 10,9% de nos encours totaux sont exposés.

En ce qui concerne les risques environnementaux, nous estimons que les sociétés du secteur de l'énergie sont particulièrement exposées à ces risques. Au 30 décembre 2022, nous avons 6,2% de nos portefeuilles investis dans ce secteur.

f) Indication de l'évolution des choix méthodologiques et des résultats

En 2022 nous avons amélioré notre méthodologie de prise en compte des critères ESG. Nous avons notamment défini ce que nous considérons être un investissement durable, c'est-à-dire un investissement qui réduit notre exposition aux risques ESG. Pour être un investissement durable, nous pensons que 5 critères doivent être réunis :

- 1) une intensité carbone (WACI) inférieure de 20% à celle de l'indice de référence
- 2) un objectif zéro émission de CO2
- 3) la publication des GES de scope 1 et 2
- 4) un taux de formation de minimum 20h par an et par employé
- 5) au moins 20% de femmes parmi les employés de l'entreprise.

Les investissements durables représentaient au 30 décembre 2022, 29% de GemEquity, 29% de GemAsia ainsi que 23% de GemChina.

% des sociétés répondant aux critères				
	Indicateur	GemEquity	GemAsia	GemChina
ENVIRONNEMENT	Publication de Scope 1 + 2	85 %	86 %	77 %
	Objectif Zéro Carbone	81 %	79 %	73 %
	WACI < 20 % vs indice de référence	48 %	51 %	39 %
SOCIAL	Indicateur	GemEquity	GemAsia	GemChina
	Min 20% de femmes dans la base employée	84 %	86 %	85 %
	Min 20 heures de formation par employé	60 %	61 %	52 %
5 critères combinés		29 %	29 %	23 %

Concernant GemBond, nous considérons comme des investissements durables, des investissements qui répondent à deux critères, un WACI inférieur à celui de l'indice et un pays considéré comme libre ou partiellement libre. En 2022, les investissements durables représentaient 50,4% de GemBond

GemBond monitore également les investissements qui contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et plus particulièrement à ces deux objectifs :

- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

Au niveau opérationnel, plus de 50% du portefeuille de GemBond contribue à la fois à l'ODD 13 et l'ODD 16 en 2022.

Vous pouvez retrouver les liens vers les annexes SFDR 2 et 4 des fonds Article 8 (GemEquity, GemAsia, GemChina et GemBond) sur notre site internet : <https://www.gemway.com/fr/approche-esg-isr>

I. Plan d'amélioration continue (points d'amélioration & actions correctrices)

1. Elargir le nombre de sociétés sujettes à un entretien ESG dédié (26 actuellement)
2. Monitorer de manière plus précise la trajectoire carbone des portefeuilles pour pouvoir se fixer un objectif en accord avec l'Accord de Paris qui puisse à terme être validé par SBTi
3. Souscrire à un abonnement MSCI pour avoir accès à des indicateurs spécifiques
4. Intégrer en pratique la biodiversité dans le processus d'investissement
5. Développer des outils de quantification de l'impact financier des critères ESG